



AFFECTATION DES « MUTÉS » SUPPLÉMENTAIRES AU TITRE DE LA SAISON 2023/2024

À adresser à : DISTRICT GARD-LOZÈRE DE FOOTBALL – 34 rue Séguier – 30020 NÎMES cedex 1
ou par courriel (via l'adresse courriel officielle) : secretariat@gard-lozere.fff.fr **avant le début des compétitions.**

Monsieur le Président du District Gard-Lozère,

J'ai l'honneur de vous informer que nous demandons l'affectation de notre (nos) muté(s) supplémentaire(s) pour notre (nos) équipe(s) ci-après :

- **1^{er} muté supplémentaire :**

- Catégorie : Équipe n° : Division :

- **2^e muté supplémentaire (le cas échéant) :**

- Catégorie : Équipe n° : Division :

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Fait à le/...../2023

Nom, prénom et signature du Président

Cachet du club obligatoire